

L'islamiste vaudois reste en détention

Tribunal fédéral » L'islamiste présumé, arrêté dans le canton de Vaud en juin 2017, reste en détention provisoire, a décidé le Tribunal pénal fédéral. Il pourrait être mis prochainement en accusation.

Même si le recourant évoque la possibilité d'un classement de la procédure ouverte en 2017 pour participation ou soutien à une organisation criminelle et délit à la loi interdisant les groupes al-Qaïda, Etat islamique et apparentés, aucun élément nouveau n'est apparu depuis la précédente décision.

En outre, l'agression commise en septembre 2018 contre un agent de détention par le recourant demeure qualifiée de tentative de meurtre. » **ATS**

L'UDC soutient à reculons Olivier Français

Conseil des Etats » L'UDC a accepté hier soir de soutenir Olivier Français pour le 2^e tour aux Etats le 10 novembre. **Objectif: faire barrage à la gauche.**

«Vaudois! Un nouveau jour se lève (...)» C'est sur les paroles de l'hymne cantonal que l'UDC a ouvert son congrès hier soir, organisé à Combremont-le-Grand dans la commune de Valbroye, où le parti a fini premier dimanche. Après que Jacques Nicolet a annoncé son retrait de la présidence, l'UDC a procédé à l'analyse des résultats des élections, en soulignant le manque de mobilisation.

Le parti agrarien a renoncé à présenter des candidats au 2^e tour de l'élection au Conseil des Etats. Le conseiller national

Jean-Pierre Grin a estimé qu'une candidature du parti «ouvrirait une voie royale à la gauche». Il rejoint en ce sens l'avis du comité central, soutenu par un vote de l'assemblée des délégués à 67 voix contre 22 et 10 abstentions.

A 21 h 30, Olivier Français est arrivé au congrès UDC, sous des applaudissements timides. Le président du PLR vaudois, Marc-Olivier Buffat, lui aussi présent, a appelé à l'unité de la droite en faisant l'éloge de l'armée et en pointant du doigt les taxes en faveur de l'environnement. Olivier Français a cherché à convaincre l'assemblée de le soutenir. Il a notamment abordé des thèmes chers à l'UDC, comme la répression

contre la petite délinquance et la cybercriminalité. Peinant à convaincre l'assemblée des délégués, le candidat a souligné les valeurs partagées avec l'UDC, tout en reconnaissant des divergences. «Je souhaite rassembler le centre et la droite pour que le canton soit représenté de manière équilibrée à Berne. L'absent, c'est une voix pour la gauche», a-t-il martelé.

De son côté, Jacques Nicolet n'a pas explicitement appelé à soutenir Olivier Français, car «l'UDC en a marre d'être le marchepied régulier du PLR, ce qui a permis à bon nombre de ses candidats d'être élus, mais il est nécessaire de faire barrage aux gauchistes arrogants.» Marc-Olivier Buffat a plaidé avec conviction en fa-

veur de son parti en indiquant que si «la gauche vote compact et si la droite est désunie, le siège tombera dans les mains des adversaires».

Après des débats animés, durant lesquels plusieurs membres ont indiqué qu'ils ne voteraient pas pour le PLR par manque de réciprocité, la base du parti a malgré tout décidé d'apporter son soutien à Olivier Français à 63 voix contre 32 et 4 abstentions.

Hier soir, les autres partis se réunissaient aussi en congrès. Au centre, «le PDC Vaud soutient Olivier Français pour garantir un équilibre gauche-droite dans la députation vaudoise au Conseil des Etats», a indiqué Axel Marion. Les

Vert'libéraux se démarquent en apportant leur soutien à un ticket Français-Thorens.

A gauche, pas de surprise. Verts et socialistes maintiennent leur alliance. «Mon but, c'est de faire progresser notre ticket rose-vert. Aucune de nous deux ne va faire cavalier seul», a assuré Ada Marra, soutenue par Adèle Thorens. Le POP votera pour le duo féminin afin de faire barrage à l'alliance PLR-UDC. Ensemble à gauche ne donne aucune consigne de vote et «fait confiance à ses électeurs, qui sauront faire le choix le plus favorable aux propositions que le groupe a défendues au premier tour», a soutenu hier soir Franziska Meinherz. »

SILVER KABACALMAN ET SEVAN PEARSON

La syndique de Payerne part grande favorite pour succéder à Jacqueline de Quattro au Conseil d'Etat

Christelle Luisier en future ministre

« PATRICK CHUARD

Scrutin complémentaire »

L'élection de Jacqueline de Quattro (plr) au Conseil national laissera un fauteuil vide au gouvernement, en vertu de l'interdiction du cumul des mandats. Et cela très rapidement. La conseillère d'Etat a indiqué hier qu'elle enverrait sa démission «ces prochains jours pour la fin du mois de novembre. J'ai l'intention d'être sous la Coupole fédérale pour mon assermentation le 2 décembre, au début de la session d'hiver.» Une élection complémentaire pour le Conseil d'Etat sera organisée en début d'année, probablement le 9 février, indiquait dimanche la Chancellerie d'Etat.



«Nous ne viserons pas le siège PLR. C'est également valable pour nos alliés verts»

Jessica Jaccoud

Pas besoin de se creuser longtemps les méninges pour imaginer qui pourrait succéder à la ministre. Le nom de Christelle Luisier, syndique de Payerne, circule depuis plusieurs années. Cette avocate de 46 ans s'est fait un nom comme cheffe de groupe à la Constituante vaudoise de 1999, avant de piloter la fusion avec les libéraux en 2008. Députée, elle préside la commission de l'aménagement du territoire, énergie et infras-



Le fauteuil au Conseil d'Etat qui sera laissé vacant par Jacqueline de Quattro «intéresse» la syndique de Payerne Christelle Luisier (photo). Alain Wicht

tructures. Elle connaît donc les dossiers du Département du territoire et de l'environnement (DTE) de Jacqueline de Quattro. La ministre ne tarit pas d'éloges sur la Payernoise: «Elle a prouvé qu'elle maîtrise la matière et elle peut reprendre ce département du jour au lendemain. Cerise sur le gâteau, elle possède la même fibre écologique que moi.»

Contactée, Christelle Luisier se dit «intéressée» mais cette question n'est pas encore tout à fait à l'agenda, selon elle, tant que Jacqueline de Quattro n'a pas présenté sa démission officielle. Il faut dire que, hier, le PLR était plutôt occupé à nouer une stratégie pour sauver le siège d'Olivier Français aux Etats. Mais il n'aura pas échap-

pé aux internautes que des publications sponsorisées du PLR ont mis en avant Christelle Luisier sur le réseau Instagram ces dernières semaines. Pas question cependant de lancer la favorite sans respecter les procédures internes: «Un appel aux candidatures devrait être lancé entre le 1^{er} et le 22 novembre, puis un congrès sera probablement organisé en décembre pour définir le ticket de la complémentaire», indique Marc-Olivier Buffat, président du parti.

«Faites pour le poste»

Qui pourrait concurrencer Christelle Luisier à l'interne? En 2017, l'annonce du départ de Jacqueline de Quattro avait mis en évidence quelques frémisse-

ments d'ambition. L'Aiglon Frédéric Borloz (53 ans), conseiller national et ancien président du PLR, était régulièrement cité. «Je n'ai jamais caché qu'une telle fonction m'intéresse, dit-il, mais je ne revendiquerai pas cette place maintenant. C'est le moment pour une candidature féminine.» Le député Alexandre Berthoud (42 ans) s'abstiendra: «Christelle Luisier est la bonne personne au bon moment, elle est faite pour ce poste.» Les deux élus n'excluent cependant rien pour de futurs scrutins, lorsqu'il s'agira éventuellement de remplacer Pascal Broulis ou Philippe Leuba. On prêtait également une ambition similaire à Laurent Wehrli, syndic de Montreux, mais sa non-réélection de dimanche au National compro-

met une candidature crédible au Conseil d'Etat, selon plusieurs collègues de parti. Il devrait sauver de justesse sa place à Berne, Olivier Français ayant déclaré qu'il renoncerait au National s'il n'était pas réélu aux Etats.

Le PS n'ira pas

La gauche gouvernementale n'a pas non plus l'intention de barer la route de Christelle Luisier. «Le départ de Jacqueline de Quattro ne remet pas en question notre majorité au Conseil d'Etat, avec trois élus socialistes et une verte, fait remarquer Jessica Jaccoud, présidente du PS vaudois. Nous ne viserons pas le siège PLR. C'est également valable pour nos alliés verts. D'autant plus que la ré-

partition des forces au Grand Conseil plaide pour une majorité équilibrée à l'exécutif.» L'UDC, avec le soutien officiel du PLR, avait tenté de ravir le siège socialiste laissé par Pierre-Yves Maillard en mars dernier. Personne n'imagine que les agrariens lancent une offensive contre leur allié. Une candidature concurrente pourrait venir du centre ou de l'extrême gauche.

A Payerne, un départ probable de Christelle Luisier entraînerait une élection complémentaire pour la municipalité et pour la syndiculture. Le PLR, qui possède quatre sièges sur cinq à l'exécutif et 38 strapons sur 70 au Conseil communal, a déjà indiqué qu'il revendiquerait la place vacante. »